

Accusé de réception en préfecture : 006-220600019-20230120-lmc127459-DE-1-1

Date de télétransmission : 25 janvier 2023

Date de réception : 25 janvier 2023

DEPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES

République Française

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 20 JANVIER 2023

DELIBERATION N° 10

PLAN DÉPARTEMENTAL "SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028"

⌘⌘⌘⌘

Le Conseil départemental,

Vu le code général des collectivités territoriales dans ses 1ère et 3ème parties ;

Vu la déclaration d'Helsinki adoptée par l'Organisation mondiale de la santé en 2013 ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe ;

Vu la loi n°2019-774 du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, modifiant le code général des collectivités territoriales en introduisant la « *promotion de la santé* » aux missions auxquelles les collectivités territoriales concourent avec l'Etat ;

Vu la loi n°2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Considérant que ladite loi permet aux Départements de contribuer à la politique publique de sécurité sanitaire, notamment en développant la prévention, garantissant l'égal accès aux soins nécessités par son état de santé et en assurant la continuité des soins ;

Vu les politiques départementales GREEN Deal et SMART Deal ;

Considérant que le Département mène, dans le cadre de ladite politique GREEN Deal, une politique active de soutien et de protection de l'environnement dans toutes ses composantes celui-ci étant l'un des déterminants majeurs de santé ;

Considérant que le Département se fixe pour objectif, pour chacune des politiques et actions mises en œuvre par ses directions, d'apporter une meilleure offre de santé à ses habitants, ainsi que d'identifier et de favoriser les impacts positifs en santé de celle-ci auprès des Maralpins ;

Vu le rapport de son Président, proposant d'approuver un plan départemental de santé 2023 – 2028 « Santé dans toutes les politiques », visant le développement de projets transversaux favorables à la santé et au bien-être ;

Après avoir recueilli les avis favorables des commissions Santé et Finances, interventions financières, administration générale et SDIS ;

Après en avoir délibéré ;

Décide :

1°) d'approuver la mise en œuvre du plan départemental « Santé dans toutes les politiques 2023- 2028 », joint en annexe, qui porte sur les 4 axes suivants, déclinés en 40 projets :

- AXE 1 - faciliter l'accès aux informations de santé pour tous (14 projets) ;
- AXE 2 - le sport, vecteur de santé et de prévention (4 projets) ;
- AXE 3 - contribuer à bâtir la santé de demain (9 projets) ;
- AXE 4 - renforcer et diversifier l'accès aux soins (13 projets) ;

2°) de prendre acte que ce plan départemental donnera lieu à un rapport d'activité annuel qui sera présenté en assemblée départementale ;

3°) de donner délégation à la commission permanente pour la mise en œuvre opérationnelle dudit plan ;

4°) de prendre également acte que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce plan sont inscrits au budget départemental.

Signé

Charles Ange GINESY
Président du Conseil départemental



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Plan départemental « Santé dans toutes les politiques » 2023 - 2028

Adopté par délibération de l'Assemblée départementale du 20 janvier 2023

Adopté par délibération de l'Assemblée départementale du 20 janvier 2023



Table des matières

I. INTRODUCTION	3
A. Des enjeux majeurs	3
B. Le Département des Alpes-Maritimes, une collectivité pleinement impliquée dans le domaine de la Santé	4
1. Un cadre juridique favorable et renforçant la légitimité d'intervention du Département	4
2. L'engagement volontariste du Département de mettre la santé au cœur de la dynamique territoriale	4
3. Une logique partenariale	5
C. Une démarche inédite et innovante	5
II. PRÉSENTATION DES AXES DU PLAN DÉPARTEMENTAL « SANTE DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 »	6
A. AXE 1 – Faciliter l'accès aux informations de santé pour tous	6
B. AXE 2 – Le sport, vecteur de santé et de prévention	7
C. AXE 3 – Contribuer à bâtir la santé de demain	8
D. AXE 4 – Renforcer et diversifier l'accès aux soins	9
III. DURÉE	10
IV. GOUVERNANCE & ÉVALUATION	11
V. MODIFICATION	11
VI. ANNEXES – DESCRIPTIF DES PROJETS PAR AXES	11
A. AXE 1 : Faciliter l'accès aux informations de santé pour tous	12
1. Ouvrir les accueils du Département à l'information en santé à destination de tout public (4 projets)	12
2. Poursuivre « <i>l'aller vers</i> » (6 projets)	12
3. Développer les outils supports pertinents (4 projets)	13
B. AXE 2 : Le sport, vecteur de santé et de prévention	14
C. AXE 3 : Contribuer à bâtir la santé de demain	15
1. Bâtir santé pour tous (6 projets)	15
2. Bâtir santé par son inscription dans les documents contractuels (3 projets)	16
D. AXE 4 : Renforcer et diversifier l'accès aux soins	16
1. Engagement envers la population pour l'accès aux soins (4 projets)	16
2. Engagement au plus près des besoins des publics (6 projets)	17
3. Engagement auprès des agents (3 projets)	18

I. INTRODUCTION

A. DES ENJEUX MAJEURS

Au sens de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

On estime souvent que la santé est dépendante de l'accès aux soins ou de comportements individuels mais en réalité 80 % de notre état de santé est lié à notre environnement physique et social, à nos habitudes et conditions de vie (CDC1982 ; Dominghetti 1990 ; rapport CRES ARS 2020).

À titre d'exemple, l'environnement est considéré comme un déterminant fondamental et essentiel de la santé. Les dérèglements climatiques et les activités humaines ont des effets documentés sur la santé humaine et les écosystèmes animaux et végétaux. Ainsi, l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) a estimé que la pollution était à l'origine de 29 décès pour 100 000 habitants en 2021 et que, d'ici 2060, 6 à 9 millions de décès prématurés pourraient lui être attribués au sein des 35 pays membres. De même, selon Santé publique France, entre 5 et 10 % des cancers seraient liés à des facteurs environnementaux (dont l'alimentation et la pollution de l'air notamment). Enfin, le contexte de ces dernières années a été marqué à la fois par les dérèglements climatiques de plus en plus nombreux, la pandémie de Covid-19 qui se poursuit, et l'apparition ou la résurgence de zoonoses telles que la variole du singe.

L'approche « *Santé dans toutes les politiques* » est une approche transversale des politiques publiques qui promeut la prise en compte des enjeux sanitaires dans la prise de décision publique de l'ensemble des secteurs.

Elle est le fruit d'une longue réflexion menée au niveau mondial par l'OMS et la plupart des Etats, et a été notamment précisée dans la Déclaration d'Helsinki sur la « *Santé dans toutes les politiques* » adoptée en 2013.

Il s'agit d'appréhender la santé de manière globale, en lien avec les facteurs qui l'influencent : l'environnement dans lequel on vit, l'emploi que l'on occupe, le réseau social, le logement, les comportements individuels de chacun. Avec le développement de diverses notions telles que celle d'environnement favorable à la santé et de promotion de la santé, émerge aussi l'idée selon laquelle les soins médicaux ne suffisent pas à eux seuls à atteindre un bon niveau de santé des populations.

Il apparaît donc nécessaire d'intégrer les questions de santé dans la conception et l'élaboration des politiques des autres secteurs : éducation, alimentation, transports...

Dès lors, l'ensemble des politiques publiques menées dans tous les champs, et pas uniquement celui du soin, peut avoir des impacts positifs ou négatifs en santé.

Depuis de très nombreuses années, le Département des Alpes-Maritimes s'investit massivement en faveur de la santé des Maralpains et mène une politique ambitieuse dans ce domaine, que ce soit par exemple dans le soutien à la recherche et à l'innovation, la gestion de crises sanitaires, la prévention et le traitement de pathologies comme le cancer, la lutte contre la désertification médicale, la sécurité animale et environnementale avec le laboratoire vétérinaire départemental, des plans départementaux (contre le bruit dans l'environnement, collèges, ...).

Par ailleurs, au travers de ses politiques SMART Deal et GREEN Deal, le Département a mis en place de nombreuses initiatives visant à favoriser l'environnement, le bien-être et la qualité de vie des habitants.

Aujourd'hui, la volonté du Département est d'aller encore plus loin, en intégrant, à chaque fois que cela est pertinent, la dimension santé dans l'ensemble des politiques publiques départementales, **via le plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 »**.

Le Département, par son large éventail de compétences, a le pouvoir d’agir sur de nombreux déterminants de santé : le logement, l’environnement, la qualité de l’air et de l’eau, la mobilité active, l’alimentation scolaire etc... L’échelle territoriale apparaît comme la plus pertinente pour trouver des solutions aux diverses problématiques posées, telles que la lutte contre la désertification médicale, les actions en faveur de la jeunesse et des publics âgés ou en situation de fragilité économique ou physique.

Ces arguments font écho à l’article L.1434-10 du code de la santé publique selon lequel « *l’ensemble des acteurs de santé d’un territoire est responsable de l’amélioration de la santé de la population de ce territoire ainsi que de la prise en charge optimale des patients de ce territoire* ».

Ainsi, la santé est bien un des fils conducteurs essentiels pour tout projet, un élément fédérateur et décloisonnant au service de l’intérêt général.

B. LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES, UNE COLLECTIVITÉ PLEINEMENT IMPLIQUÉE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

1. Un cadre juridique favorable et renforçant la légitimité d’intervention du Département

La loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, décentralisation, déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l’action publique locale (dite « **loi 3 DS** ») est venue renforcer la légitimité de l’intervention des collectivités et notamment des départements en matière de santé, en permettant :

- Aux collectivités de financer les établissements de santé, quel que soit leur statut ;
- Aux communes, aux intercommunalités et aux départements de recruter des professionnels de santé pour les affecter à leurs centres de santé ;
- Aux départements de contribuer à la politique publique de sécurité sanitaire, notamment en développant la prévention, garantissant l’égal accès de chaque personne aux soins nécessités par son état de santé et en assurant la continuité des soins et la meilleure sécurité sanitaire possible.

2. L’engagement volontariste du Département de mettre la santé au cœur de la dynamique territoriale

Depuis 2006, et bien au-delà de ses compétences légales, le Département des Alpes-Maritimes s’est fortement investi dans le domaine de la santé :

- Le soutien à la recherche et innovation : appels à projets santé (284 projets soutenus depuis 2006 pour 36,5 millions d’euros) ;
- Des actions fortes de prévention et d’accompagnement des usagers (futurs parents et enfants dans les centres de PMI, adultes en matière de santé sexuelle dans les centres gratuits d’information, de diagnostic et de dépistages) ;
- La lutte contre la désertification médicale : soutien à l’installation dans les haut et moyen pays, création du centre de santé de Puget Théniers, plan STOP AUX DÉSERTS MÉDICAUX ;
- Implication massive lors de la crise sanitaire par le soutien aux professionnels et aux personnes vulnérables (dépistage, vaccination, fourniture de protections) ... ;
- Sensibilisation des professionnels et soutien à des initiatives s’inscrivant dans une démarche de formation de ces derniers.

Cette dynamique sur la santé, qui irrigue toutes les politiques, s'inscrit pleinement dans les démarches *SMART Deal* et *GREEN Deal* impulsées par le président du Département.



3. Une logique partenariale

Ces actions, ainsi que les stratégies innovantes ancrées dans le territoire, préfigurent une dynamique santé partagée.

Le Département a ainsi signé une convention avec l'Agence régionale de santé (ARS) PACA visant à formaliser et engager un partenariat entre les deux institutions, sur les thématiques liées à l'environnement (qualité des milieux et cadre de vie) dans le cadre de la déclinaison du 4^e Plan national santé environnement (PNSE) et du 3^e plan régional santé environnement (PRSE), à la lutte contre la désertification médicale, et au développement des comportements favorables à la santé.

Également, dans cette même approche partenariale, sur l'axe de la lutte contre le cancer, le Département s'est associé au Centre Antoine Lacassagne et au Comité 06 de la Ligue contre le cancer pour développer le projet « Institut Axel Kahn », afin d'assurer sur le territoire maralpin des actions de prévention et un accompagnement pluridisciplinaire médico-social pendant et après un cancer.

C. UNE DÉMARCHE INÉDITE ET INNOVANTE

L'objectif du présent plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 » est ainsi de promouvoir la santé dans toutes ses dimensions, développer une culture commune en santé et évaluer l'impact en santé (bien-être, qualité de vie) des actions conduites par le Département.

La co-construction de ce plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 » a mobilisé l'ensemble des politiques publiques et a abouti d'ores et déjà à l'émergence de 40 initiatives, projets et actions dans les différents domaines d'intervention pour les années 2023-2024.

Ce plan prévoit la poursuite de cette mobilisation à travers l'évaluation des actions menées et des besoins de la population pour développer de nouveaux projets pour la période 2025-2028.

Il s'appuie sur la constitution d'instances de gouvernance et de suivi, garantes des objectifs du plan, de la réalisation des actions et de l'évaluation du service rendu à la population.

Ce projet, qui revêt un caractère exemplaire par sa dimension novatrice, met en œuvre une action coordonnée et transversale de l'ensemble des politiques publiques portées par le Département qui mobilise toutes les expertises dans un objectif général de santé, afin de s'inscrire dans des actions favorables à la santé et au bien-être des Maralpins.

II. PRÉSENTATION DES AXES DU PLAN DÉPARTEMENTAL « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 »

Le plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 » est structuré autour de quatre axes.

Afin de renforcer la lisibilité et l'accès aux actions menées, près de la moitié des projets font l'objet d'une coordination transversale entre plusieurs politiques publiques.

A. AXE 1 – FACILITER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS DE SANTÉ POUR TOUS

Objectifs :

- **Ouvrir des espaces pour faciliter l'accès aux informations de santé pour tous, avec une attention particulière vers la jeunesse :**

Le plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 » prévoit de doter l'ensemble des espaces d'accueil d'accès aux informations de santé, sous des formats les plus adaptés aux besoins identifiés et pouvant s'appuyer sur les technologies innovantes. Cette ouverture est notamment portée par les médiathèques qui deviennent des acteurs de promotion de la santé. D'autres structures du Département, dont les missions étaient déjà en lien avec l'accompagnement médico-social, diversifieront leurs vecteurs de diffusion de messages de santé et de renforcement du bien-être.

- **Poursuivre « l'aller vers » en proposant des actions innovantes dans leurs approches et leurs supports :**

Concernant les jeunes, et notamment les collégiens et élèves des écoles des neiges et de la mer, il sera proposé des actions « *hors les murs* » à travers un dispositif itinérant, sur diverses thématiques telles que l'alimentation et la nutrition qui s'inscrivent dans les préoccupations de santé, ainsi qu'en diffusant des messages de santé que les jeunes pourront partager avec leurs familles.

Le plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 » prévoit d'apporter un éclairage sur toutes les problématiques santé en se rapprochant des habitants lors de manifestations de promotion par la poursuite des actions de prévention déjà menées (sécurité routière...), de proposer des événements grand public et animations périodiques, en lien avec le projet alimentaire territorial du Département.

➤ **Ouvrir les accueils du Département à l'information en santé à destination de tout public (4 projets) :**

- Proposer de nouveaux espaces territoriaux d'accès à l'information en santé au sein des Maisons du Département et des Maisons des Seniors – à partir de 2023 ;
- Faire des médiathèques des acteurs de la promotion de la santé – à partir de 2023-2024 ;
- Améliorer la lisibilité des activités des médiathèques en lien avec la santé – à partir de 2023 ;
- Sensibiliser les usagers des structures de territoires aux questions de santé publique (projet dans les Maisons des solidarités départementales) – à partir de 2023.

➤ **Poursuivre « l'aller vers » (6 projets) :**

- La jeunesse :
 - Développer la promotion de la santé auprès des collégiens et élèves des écoles départementales en venant à leur rencontre par le biais d'activités « *hors les murs* » via un bus itinérant dédié, permettant un accueil privilégié en demi groupe dans un cadre atypique – à partir de 2023 ;

- Intégrer une page santé dans les carnets de correspondance à destination des collégiens – à partir de 2023.
- La population générale :
 - Mettre en œuvre un évènement axé sur l'alimentation, initiateur du projet Educ Tour – octobre 2023 ;
 - Améliorer la lisibilité des actions du Département dans le cadre de la sécurité routière – à partir de 2023 ;
 - Intégrer une dimension culturelle aux activités proposées au sein de l'institut Axel Kahn – à partir de 2023.
- Les agents :
 - Améliorer la lisibilité des actions proposées par la Direction des ressources humaines pour le bien-être au travail des agents – à partir de 2023.
- **Développer les outils supports pertinents (4 projets) :**
 - Concourir à développer la littératie en santé numérique, à savoir faciliter l'accès à l'information en santé et à sa compréhension, afin que les usagers puissent s'en servir de manière autonome pour améliorer leur propre santé – à partir de 2024 ;
 - Coconstruire avec les directions une documentation spécifique correspondant aux besoins – à partir de 2023 ;
 - Intégrer la thématique santé environnement dans le catalogue de formation proposé par le Département – à partir de 2023 ;
 - Créer des environnements favorables au développement de la littératie en santé – à partir de 2024.

B. AXE 2 – LE SPORT, VECTEUR DE SANTÉ ET DE PRÉVENTION

Proposer des activités accessibles à l'ensemble des Maralpins, en utilisant le sport comme vecteur de santé et de prévention (4 projets) :

Selon l'OMS, la sédentarité est à l'origine chaque année de très nombreuses pathologies chroniques.

Au niveau mondial, un adulte sur quatre manque d'exercice physique et plus de 80% des adolescents n'ont pas une activité suffisante (*Stratégie nationale sport santé 2019-2024*).

La stratégie nationale sport santé a pour ambition de faire reconnaître pleinement l'activité physique et sportive comme facteur de santé physique et mentale.

Les activités proposées par le Département en matière d'activités physiques et de manifestations sportives constituent des vecteurs essentiels de messages de santé, de prévention et d'accompagnement. Ces actions s'inscrivent pleinement dans les orientations du Plan mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique « *des personnes plus actives dans un monde plus sain* », avec pour objectifs d'assurer, dans les cadres les plus divers, l'accès aux opportunités de programmes services susceptibles d'offrir à chacun, quel que soit son âge et ses capacités, une activité physique régulière.

Les initiatives départementales sur ce sujet se verront renforcées dans le cadre du plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 ». Ainsi, le Département s'est depuis de nombreuses années fortement mobilisé sur le sujet de l'activité physique des seniors, au travers notamment des actions de prévention de la conférence des financeurs de la perte d'autonomie.

Il a par ailleurs déployé de nombreuses actions en faveur des personnes en situation de handicap sur ce volet, notamment par l'intermédiaire du programme Handisport 06 (Handi ski et Handi voile).

Enfin, le Département a également mis en place de nombreuses actions en faveur de la jeunesse, à travers la création de 3 écoles de neige et d'altitude et de l'école de la mer.

Le Département projette également de créer une offre de services « *sport santé départementale* », qui aura pour objectifs de favoriser pour tous l'adoption d'un mode de vie plus sain et plus actif.

➤ **4 projets d'envergure sont intégrés dans cet axe :**

- Intégrer une dimension santé lors d'évènements sportifs organisés ou fortement soutenus par le Département – à partir de 2023 ;
- Favoriser l'activité physique adaptée dans les EHPAD – à partir de 2023 ;
- Renforcer et promouvoir la valorisation des programmes sportifs à destination des personnes en situation de handicap (handisport...) et de leurs accompagnants et encadrants – à partir de 2023 ;
- Labellisation d'une offre de services sport santé départementale – à partir de 2024-2025.

C. AXE 3 – CONTRIBUER À BÂTIR LA SANTÉ DE DEMAIN

Poser les fondations de la santé de demain grâce au GREEN Deal :

Le concept d'une seule santé « *one health* » reliant santé humaine, santé animale et état environnemental, constitue une priorité en santé mondiale.

Selon l'OMS, les facteurs environnementaux contribuent à la survenance de 25 % des pathologies chroniques dans le monde.

La protection de l'environnement et l'action en faveur d'un environnement sain constituent un déterminant majeur de santé, ce que l'OMS illustre par « environnement d'aujourd'hui, santé de demain ».

Le Département des Alpes-Maritimes, par son engagement dans le cadre de la politique du GREEN Deal, est au cœur de l'action en faveur de l'environnement.

Le GREEN Deal, par la préservation des milieux et ses actions pour adapter l'environnement, contribue à bâtir la santé de demain.

Cet axe mobilise de nombreuses politiques publiques transversales sur des sujets d'avenir, à destination de l'ensemble des Alpes-Maritimes, au travers de projets innovants déployés au sein des parcs départementaux, qui accueillent plus de 2 millions de personnes par an, ou des actions liées au Plan de prévention du bruit dans l'environnement. La jeunesse est également prise en compte, à travers des actions visant à requalifier les cours de récréation des collèges en faisant rentrer la nature dans les établissements pour donner de la qualité au cadre de vie et pour lutter contre le réchauffement climatique et l'imperméabilisation des sols.

Le Département veille également à diffuser de bonnes pratiques en la matière, auprès de ses partenaires et prestataires, en tant qu'acteur et donneur d'ordre majeur sur son territoire.

Il fait écho à un certain nombre de plans déjà adoptés par le Département, notamment le plan mobilité 2021-2028 et le plan Collège avenir 2028.

Cet axe regroupe 9 projets :

➤ **Bâtir santé pour tous (6 projets) :**

- Étudier la possibilité d'intégrer un volet « *bien-être* » dans les activités proposées au sein des parcs naturels départementaux – s'appuyer sur les espaces verts et bleus comme opportunité de développer des actions de promotion de la santé innovantes – à partir de 2024 ;
- Améliorer la lisibilité des activités santé proposées dans les parcs – à partir de 2023 ;
- Valoriser l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du Plan de prévention du bruit dans l'environnement – à partir de 2023 ;
- Capitaliser sur les résultats de l'enquête relative aux usages de covoiturage dans le Département pour intégrer une approche santé – à partir de 2024-2025 ;
- Valoriser les actions du Département en matière de qualité de l'air intérieur dans les collèges – à partir de 2023 ;
- Poursuivre la requalification et créer des îlots de fraîcheur dans les cours de récréation des collèges en associant les équipes pédagogiques dans les réflexions menées pour accroître l'appropriation des projets – 2023 – *action ayant débuté dès 2021 au titre du plan Collège 2021-2028.*

➤ **Bâtir santé par son inscription dans les documents contractuels (3 projets) :**

- Introduire l'impact en santé dans la commande publique – à partir de 2023 ;
- Intégrer la dimension santé dans l'analyse de la cotation du budget vert – à partir de 2023 ;
- Intégrer la dimension santé dans les documents de contractualisation avec les partenaires – 2024.

D. AXE 4 – RENFORCER ET DIVERSIFIER L'ACCÈS AUX SOINS

Axe pivot de la politique départementale en matière de santé, un engagement qui se poursuit, se renforce, se diversifie :

Dans cet axe, le Département poursuit son engagement historique dans le domaine de l'accès aux soins des Maralpins dans une exigence d'excellence, d'innovation, d'ingénierie et d'accompagnement de qualité. Aujourd'hui la densité de médecins généralistes est de 11,8 dans les Alpes-Maritimes contre 15,3 pour 10 000 habitants en moyenne en France métropolitaine. Le Département intensifie sa mobilisation pour favoriser l'attractivité des territoires sous dotés et l'équité d'accès aux soins des Maralpins.

Le plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES 2023-2028 » santé intègre la poursuite des actions d'ores-et-déjà mises en œuvre dans plusieurs dispositifs, qu'il s'agisse de l'ensemble des mesures relatives à la lutte contre la désertification médicale, notamment au travers du plan départemental « STOP AUX DÉSERTS MÉDICAUX » ou de l'ouverture du premier centre de santé départemental à Puget-Théniers en 2022.

Dans ce cadre, les nouvelles actions seront déployées au plus près des usagers afin d'apporter les solutions les plus adaptées aux besoins.

En parallèle, le Département développe une véritable ambition de santé publique, particulièrement au travers de deux missions majeures : la mission santé sexuelle et la mission lutte contre le cancer.

Cette vision globale de la santé pour l'ensemble des Maralpins est au cœur de l'ambition de santé publique, développée notamment au moyen de la création du premier centre de santé sexuelle du Département, et,

dans le cadre de la lutte contre le cancer, l'ouverture en 2023 de l'**Institut Axel Kahn**, projet partenarial associant le Centre Antoine Lacassagne et la Ligue contre le cancer.

D'autres projets innovants contribuant à la prévention en santé des enfants, à une nouvelle offre de services au sein des maisons départementales des 1 000 premiers jours et à la prévention auprès des publics fragiles (bénéficiaires du revenu de solidarité active notamment) seront mises en œuvre.

13 projets sont ainsi intégrés dans cet axe :

➤ **Engagement envers la population pour l'accès aux soins (4 projets) :**

- Plan de lutte contre la désertification médicale – 2023-2028 ;
- Développement de centres de santé – 2023-2028 ;
- Soutien à l'innovation – 2023-2028 ;
- Participation à la structuration de la gestion de crise au niveau départemental – 2023.

➤ **Engagement au plus près des besoins des publics (6 projets) :**

- Ouverture de l'Institut Axel Kahn – à partir de 2023 ;
- Conduire des actions visant à renforcer la qualité et la lisibilité de l'offre en santé sexuelle sur le département avec pour objectif d'ouvrir le premier centre de santé sexuelle du Département – 2023-2024 ;
- Renforcer la lisibilité des actions menées dans ce cadre au sein des maisons départementales des 1 000 premiers jours notamment pour les populations fragiles – à partir de 2023 ;
- Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA – à partir de 2023 ;
- Valoriser des projets innovants contribuant à la prévention en santé des enfants – à partir de 2023 ;
- Participer à l'évaluation des impacts de la pollution atmosphérique sur la santé dans le cadre de l'étude co-portée avec le CHU de Nice, relative à la qualité de la réponse immunitaire au décours de la Covid – 2023.

➤ **Engagement auprès des agents (3 projets) :**

- Apporter une expertise sur le volet conditions de travail et bien-être des agents du Département – à partir de 2023 ;
- Renforcer la collaboration entre la Direction des ressources humaines et la Direction de la santé – 2024 ;
- Renforcer et diversifier les actions de prévention relatives : aux risques chimiques pour les agents de la Direction des routes et des infrastructures de transport ainsi que pour les autres directions concernées ; à la prévention des Troubles musculosquelettiques (TMS) notamment pour les agents des collèges afin de prévenir les maladies inhérentes et adapter les outils de travail tant en cuisine qu'en entretien des locaux notamment – à partir de 2023.

III. DURÉE

Le présent plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES 2023-2028 » prendra effet à l'issue de son adoption par l'assemblée départementale du 20 janvier 2023.

Son terme est fixé au plus tard au 31 décembre 2028.

IV. GOUVERNANCE & ÉVALUATION

Un rapport d'activité annuel sera présenté en assemblée départementale, après examen par les membres de des commissions Environnement et Santé, pour rendre compte du déploiement du présent plan départemental.

Le Comité de direction générale, réuni régulièrement par le Directeur général des services, constitue le comité de pilotage du plan.

Il reçoit les informations sur l'avancement des projets, s'assure de leur réalisation et réalise les arbitrages nécessaires.

Un comité de suivi rassemblant l'ensemble des directions ou leurs représentants se réunira une fois par trimestre. Sa préparation et son animation seront assurées par la Direction de la santé, avec le soutien méthodologique de la MEPPCI. Il aura pour mission de préparer les comités de pilotage, de s'assurer de la bonne avancée des projets et de la détection d'éventuels freins ou difficultés, et enfin de poursuivre la co-construction afin d'identifier les projets susceptibles d'être déployés sur la seconde partie du plan (horizon 2025-2028).

D'autres instances de gouvernance pourront être instituées en fonction des besoins identifiés, telles qu'un Observatoire du plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES »

V. MODIFICATION

Le présent plan départemental « SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES 2023-2028 » pourra faire l'objet d'évolutions qui seront présentées en Conseil départemental.

VI. ANNEXES – DESCRIPTIF DES PROJETS PAR AXES

Les actions décrites ci-dessous feront l'objet d'un travail approfondi avec chacune des directions porteuses, visant à détailler les conditions et modalités de leur réalisation et de leur suivi. Ces séances de travail, animées par la Direction de la santé en lien avec la MEPPCI, permettront notamment de définir et construire les indicateurs de suivi adaptés à chaque projet et de préciser la fréquence de leur remontée. Elles permettront également d'évaluer les besoins financiers liés à chaque projet, étant entendu que les budgets nécessaires à chacune des actions seront inscrits et sollicités au fur et à mesure de la mise en œuvre des actions du plan dans le cadre des politiques publiques respectives de chaque direction.

Un point sur l'ensemble de ces éléments de coûts et d'évaluation sera réalisé à chaque comité de suivi.

A. AXE 1 : Faciliter l'accès aux informations de santé pour tous

1. Ouvrir les accueils du Département à l'information en santé à destination de tout public (4 projets)

Intitulé du projet	Proposer de nouveaux espaces territoriaux d'accès à l'information en santé.
Descriptif	Faire des Maisons du Département (MDD) et Maisons des seniors (MDS) des lieux identifiés pour diffuser et relayer les informations de santé.

Intitulé du projet	Faire des médiathèques des acteurs de la promotion de la santé.
Descriptif	Implanter une culture santé dans les médiathèques pour favoriser l'accès aux informations de santé en complétant l'offre existante en matière d'information et de formation, en organisant des permanences d'acteurs « <i>santé/bien-être</i> » en interaction avec les acteurs du livre sur site selon les besoins et les attentes identifiés et en créant de nouveaux supports.

Intitulé du projet	Améliorer la lisibilité des activités des médiathèques en lien avec la santé.
Descriptif	Renforcer la valorisation des actions déjà conduites par les médiathèques dans leurs missions quotidiennes qui concourent à l'amélioration de la santé au sens de la définition de l'OMS.

Intitulé du projet	Sensibiliser les usagers des structures de territoires du secteur médicosocial aux questions de santé publique.
Descriptif	Déployer l'information sur les sujets de santé dans les accueils des Maisons des solidarités départementales (MSD), à travers des vecteurs visuels et interactifs dans une démarche d'aller vers l'utilisateur. Associer et rendre acteurs les professionnels de terrain à cette démarche.

2. Poursuivre « l'aller vers » (6 projets)

a) La jeunesse

Intitulé du projet	Développer la promotion de la santé auprès des collégiens et élèves des écoles départementales en allant à leur rencontre par le biais d'activités « hors les murs » via notamment un bus itinérant.
Descriptif	Proposer un accès à l'information notamment dans le domaine de la nutrition en diversifiant les modalités d'actions, par le biais par exemple d'activités « hors les murs » via un bus itinérant et un travail préalable avec les professionnels de santé intervenant dans les collèges et la diététicienne du service de l'éducation.

Intitulé du projet	Intégrer une page santé dans les carnets de correspondance à destination des collégiens.
Descriptif	Promouvoir des comportements favorables à la santé en délivrant des messages de santé pour les collégiens et leur entourage.

b) La population générale

Intitulé du projet	Mettre en œuvre un évènement axé sur l'alimentation, initiateur du projet Educ Tour.
Descriptif	Dans le cadre du Projet alimentaire territorial (PAT) du Département, seront proposées des actions de sensibilisation et d'animation autour de l'impact de la nutrition sur la santé des habitants.

Intitulé du projet	Améliorer la lisibilité des actions du Département dans le cadre de la sécurité routière.
Descriptif	Valoriser les réalisations du Département visant à réduire le risque accidentogène et renforcer les actions de prévention en matière de sécurité routière dans le cadre d'un programme rénové.

Intitulé du projet	Intégrer la culture aux activités proposées au sein de l'Institut Axel Kahn.
Descriptif	Il s'agit ici de développer des activités artistiques pour enrichir l'offre de prestations au sein de l'Institut Axel Kahn dans le cadre d'une approche de santé globale.

c) Les agents

Intitulé du projet	Améliorer la lisibilité des actions proposées par la DRH pour le bien-être au travail des agents.
Descriptif	Développer des supports de communication pour faciliter l'accès aux actions menées : en faveur de la prévention, de la qualité de vie au travail et de la préservation de la santé des agents.

3. Développer les outils supports pertinents (4 projets)

Intitulé du projet	Concourir à développer la littératie en santé numérique (faciliter l'accès à l'information en santé et à sa compréhension).
Descriptif	Participer à développer l'autonomie des usagers au regard des informations de santé diffusées par les canaux numériques en recherchant les outils les mieux adaptés à chaque public pour rendre l'information utilisable par tous.

Intitulé du projet	Coconstruire avec les directions du Département une documentation spécifique correspondant aux besoins.
Descriptif	Le service de la documentation réalisera une veille documentaire spécifique et pertinente en lien avec les directions, répondant à leurs projets.

Intitulé du projet	Intégrer la thématique santé environnement dans le catalogue de formations proposé par le Département.
Descriptif	Disposer des informations expertes et probantes sur la thématique « one health ». Action prévue en partenariat avec l'Ecole des hautes études en santé publique.

Intitulé du projet	Créer des environnements favorables au développement de la littératie en santé.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la sensibilisation des professionnels de santé intervenant dans les structures départementales et des structures partenaires et conventionnées ; - Identifier les besoins spécifiques de la population dans ce champ ; - Mettre en œuvre des actions de promotion de la santé notamment autour de l'alimentation et de la nutrition adaptées aux populations concernées.

B. AXE 2 : Le sport, vecteur de santé et de prévention

Intitulé du projet	Intégrer une dimension santé lors des évènements sportifs organisés ou soutenus fortement par le Département.
Descriptif	Participation des professionnels de la Direction de la santé aux manifestations sportives, notamment celles destinées au grand public, pour animer une approche de promotion de la santé, mettre à disposition et diffuser des informations de santé au public et aux participants par la présence du Bus Santé ou d'un stand dédié.

Intitulé du projet	Favoriser l'activité physique adaptée dans les EHPADs.
Descriptif	Organiser des séances d'activités physiques adaptées pour des résidents d'EHPAD comportant une dimension d'évaluation des impacts en santé.

Intitulé du projet	Renforcer et promouvoir la valorisation des programmes sportifs à destination des personnes en situation de handicap (handisport...) et de leurs accompagnants et encadrants.
Descriptif	Promouvoir les actions handisports en valorisant leur dimension santé et en accroître la lisibilité.

Intitulé du projet	Labellisation d'une offre de services « sport santé départementale ».
Descriptif	Le Département présentera sa candidature à la labellisation d'une offre de services « sport santé ». Cette démarche permet de donner accès à tous à l'ensemble des informations liées aux activités sportives et à leurs bienfaits.

C. AXE 3 : Contribuer à bâtir la santé de demain



1. Bâtir santé pour tous (6 projets)

Intitulé du projet	Etudier la possibilité d'intégrer un volet « bien-être » dans les activités proposées au sein des parcs naturels départementaux.
Descriptif	S'appuyer sur les espaces verts et bleus comme opportunité de développer des actions de promotion de la santé innovantes.
Intitulé du projet	Améliorer la lisibilité des activités santé proposées dans les parcs.
Descriptif	Valoriser les activités organisées mises en œuvre actuellement dans les parcs en matière de santé à travers une communication adaptée notamment concernant leur impact en santé.
Intitulé du projet	Valoriser l'ensemble des actions mises en œuvre dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un diagnostic de territoire concernant le bruit lié aux activités routières ; - Compléter les actions périscolaires proposées dans le cadre du Plan collège sur la prévention du bruit ; - Développer des actions de sensibilisation auprès du grand public.
Intitulé du projet	Capitaliser les résultats de l'enquête relative aux usages de covoiturage dans le département pour intégrer une approche santé.
Descriptif	Etudier les indicateurs d'impact en santé issus de l'étude en cours de déploiement.
Intitulé du projet	Rendre plus lisibles les actions du Département en matière de qualité de l'air intérieur dans les collèges.
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte des actions du Département dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les collèges et dans les écoles de neige et d'altitude et de la mer. - Relayer et diffuser les bonnes pratiques relatives à la qualité de l'air intérieur sur des supports adaptés.
Intitulé du projet	Poursuivre le verdissement des collèges.
Descriptif	Le Département a engagé dans le cadre du plan Collège de nombreuses actions liées à la santé-environnement comme la requalification des cours de récréation en faisant rentrer la nature dans les établissements. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie, de lutter contre le réchauffement climatique et les îlots de chaleur et de réduire l'imperméabilisation des sols pour préserver la ressource en eau.

2. Bâtir santé par son inscription dans les documents contractuels (3 projets)

Intitulé du projet	Prendre en compte l'impact en santé dans la commande publique.
Descriptif	Elaborer un paragraphe spécifique à insérer au sein du Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) pour inclure des critères d'évaluation de la santé dans les cahiers des charges de la commande publique.
Intitulé du projet	Intégrer la dimension santé dans l'analyse de la cotation du budget vert.
Descriptif	Examiner les différentes dépenses à travers le prisme des déterminants de santé pour aider à valoriser l'ensemble des actions.
Intitulé du projet	Intégrer la dimension santé dans les documents de contractualisation avec les partenaires.
Descriptif	Inclure une approche santé dans les moyens et objectifs assignés aux partenaires subventionnés.

D. AXE 4 : Renforcer et diversifier l'accès aux soins

1. Engagement envers la population pour l'accès aux soins (4 projets)

Intitulé du projet	Déploiement des mesures du Plan de lutte contre la désertification médicale.
Descriptif	Le plan de lutte contre la désertification médicale a été adopté par l'assemblée départementale le 23 mai 2022 et prévoit notamment diverses mesures d'aide à l'installation et dispositifs d'attractivité pour les jeunes internes en médecine et les professionnels de santé ainsi qu'un dispositif itinérant de télémédecine.
Intitulé du projet	Développement des centres de santé.
Descriptif	Le Département a pour objectif de soutenir les collectivités locales pour répondre à la problématique du manque de professionnels de santé notamment à travers le déploiement de centres de santé adaptés aux besoins, tels que celui ouvert à Puget-Théniers.
Intitulé du projet	Soutien à l'innovation.
Descriptif	Depuis 2006, 14 appels à projets santé ont été lancés dont l'objectif principal est de favoriser ou d'accompagner les projets innovants, développés par des équipes du Département, visant à l'amélioration de la santé, la prévention, le dépistage, le diagnostic ou la prise en charge des maladies. Ils ont pour but, par une aide à l'investissement, de soutenir les équipes médicales et/ou de recherche dans des projets novateurs s'intégrant dans les stratégies GREEN Deal et SMART Deal.

	Véritable moteur de l'innovation scientifique, aux effets reconnus et plébiscités par les professionnels et l'ensemble des partenaires, les appels à projets santé annuels et exceptionnels sont pérennisés dans le cadre du Plan santé 2023-2028.
Intitulé du projet	Structuration de la gestion de crise sanitaire au sein de l'instance départementale.
Descriptif	La crise sanitaire de la Covid 19 a conduit à pérenniser son dispositif de gestion de crise.

2. Engagement au plus près des besoins des publics (6 projets)

Intitulé du projet	Déploiement de l'Institut Axel Kahn (IAK).
Descriptif	Structure unique en France, regroupant une collectivité, un centre anti cancer (le centre Antoine Lacassagne) et l'association Ligue contre le Cancer 06, l'IAK a pour objectifs de regrouper en son sein une offre inédite et innovante mettant l'utilisateur Maralpin, l'aidant ou le patient confrontés au cancer, au cœur de sa santé avec un accès facilité sur un modèle de guichet unique, et proposant une offre allant de l'information et de l'orientation personnalisées, de l'écoute active au soutien global et soins de support en passant par la prévention et coordination des parcours de soins.

Intitulé du projet	Conduire des actions visant à renforcer la qualité et la lisibilité de l'offre en santé sexuelle sur le département avec pour objectif d'ouvrir le premier centre de santé sexuelle du département.
Descriptif	Mener une stratégie en lien avec les orientations nationales autour de 4 axes : <ul style="list-style-type: none"> - Donner à tout âge de la vie, l'ensemble des informations nécessaires sur les différents moyens de prévention pour faire des choix éclairés et adaptés à sa situation et à ses besoins, mais aussi pour avoir une vie sexuelle et affective satisfaisante et respectueuse d'autrui ; - Renforcer l'accessibilité aux dépistages et aux moyens de prévention en simplifiant les parcours ; - Proposer une offre en santé sexuelle, lisible et en proximité des lieux et habitudes de vie ; - Agir au plus près des besoins en ayant chaque fois que nécessaire une approche territoriale et populationnelle renforcée.

Intitulé du projet	Renforcer la lisibilité des actions menées dans ce cadre au sein des maisons départementales des 1 000 jours notamment pour les populations fragiles.
Descriptif	Etudier l'impact en santé des actions menées au sein des Maisons départementales des 1 000 jours, par exemple au sujet des perturbateurs endocriniens.

Intitulé du projet	Renforcer l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.
Descriptif	Développer des actions de dimension santé pour personnaliser l'accompagnement et le suivi des bénéficiaires du RSA en travaillant sur des complémentarités opérantes avec les dispositifs du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE).

Intitulé du projet	Valoriser les projets innovants contribuant à la prévention en santé des enfants.
Descriptif	Organiser des activités adaptées utilisant des supports variés et innovants (équithérapie, action « petits pas grands pas » ...) pour développer des conditions favorables à la santé.

Intitulé du projet	Participer à l'évaluation des impacts de la pollution atmosphérique sur la santé dans le cadre de l'étude co-portée avec le CHU relative à la qualité de la réponse immunitaire au décours de la Covid.
Descriptif	Une équipe de recherche du CHU de Nice a mené une première étude dans le cadre des appels à projets santé dans le but de mesurer la prévalence de l'infection à SARS-CoV-2, en tenant compte de la saisonnalité et de l'impact de l'exposition aux polluants atmosphériques. Il est prévu de poursuivre l'étude en prorogeant le partenariat dans le cadre du Plan santé en lien le CHU et ATMO sud.

3. Engagement auprès des agents (3 projets)

Intitulé du projet	Apport expert sur le volet conditions de travail et bien-être des agents du Département.
Descriptif	Développer la formation des managers de proximité pour accompagner la santé au travail de l'ensemble des agents et mettre à disposition l'ensemble des supports disponibles.

Intitulé du projet	Coconstruire des projets en faveur de la santé des agents intégrant la dimension « one health ».
Descriptif	Proposer des actions innovantes en faveur de la santé des agents développant la dimension « santé-environnement ».

Intitulé du projet	Renforcer et diversifier les actions de prévention relatives à des risques spécifiques liés à l'activité professionnelle des agents.
Descriptif	Sensibiliser et accompagner les agents sur les risques encourus et les mesures de prévention pour développer une culture santé partagée à travers un programme d'actions opérationnel, concernant par exemple la prévention des risques chimiques pour les agents de la Direction des routes, des infrastructures et des transports ainsi que pour les autres directions concernées, ou la prévention des Troubles musculosquelettiques (TMS) auprès des agents techniques des collèges (plus de 1 000 agents de la collectivité départementale, soit ¼ des personnels concernés).